

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2024

Le trois octobre deux-mil-vingt-quatre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame le Maire.

PRÉSENTS : Sylviane FOUQUET - Maire, Hubert MERCIER – Adjoint au Maire, Catherine EFFENBERGER, Patrice HASSEN, Franck REMY.

ABSENTS EXCUSÉS : Dimitri ANDRAOS, Catherine COSSÉ, Victor MERCIER.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Catherine EFFENBERGER.

1. BOUCHE À INCENDIE – FERME DE L'ANGLÉE

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que la bouche à incendie située route de Morgny, à la Ferme de l'Anglée, doit être remplacée.

C'est pourquoi, Madame le Maire présente aux membres du conseil municipal le devis proposé par VEOLIA :

- DEVIS N° 08-253276 = 3 382,65 € H.T

Ces travaux peuvent être subventionnés par la D.E.T.R et le Département de l'Eure à hauteur de 60%.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité le remplacement de cette bouche à incendie et autorisent Madame le Maire à déposer la demande de subvention.

2. PRÉVOYANCE ET SANTÉ

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal qu'à compter du 1^{er} janvier 2025, les collectivités ont l'obligation de mettre en place pour leurs agents une prévoyance complémentaire, avec un minimum de participation mensuelle à hauteur de 7,00 € par agent.

De ce fait, Madame le Maire présente aux membres du conseil municipal les garanties de protection sociale complémentaire couvrant les risques en matière de prévoyance, proposées par l'assurance actuelle de la commune :

- *Groupama : pack conformité (taux de cotisation sur TIB + NBI + RI bruts) = 1,96%*

De plus, Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal de prendre la participation de cette prévoyance à 100% à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité cette proposition et autorisent Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette mise en place.

3. ÉCLAIRAGE PUBLIC

Madame le Maire présente aux membres du conseil municipal l'estimation des travaux proposée par le SIEGE 27 concernant le remplacement de 23 luminaires sodium par des luminaires LED :

- Coût total des travaux = 13 000,00 € TTC

- Montant restant à la charge de la commune = 4 333,00 €

Ces travaux peuvent être subventionnés par le Fonds Verts à hauteur de 20%.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal acceptent à l'unanimité ces travaux et autorisent Madame le Maire à signer tous les documents rattachés à ce dossier et déposer la subvention.

4. CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES – SIEGE 27

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que le rapport d'observations de la chambre régionale des comptes du SIEGE 27 leur a été envoyé par mail afin que celui-ci puisse être soumis à débat lors de la réunion de ce soir.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité ce rapport.

5. CRÉATION DU POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL DE 2^{ème} CLASSE

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que le Centre de Gestion de l'Eure propose à Camille un avancement de grade au 10 novembre prochain.

Actuellement Adjoint Administratif Territorial intercommunal depuis plus de 10 ans, l'avancement de grade proposé est le suivant : Adjoint Administratif Territorial de 2^{ème} classe.

Si cet avancement est accepté, le conseil municipal doit également délibérer pour la création du poste à ce jour vacant sur la commune.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité l'avancement de grade proposé à la secrétaire et autorisent Madame le Maire à créer le nouveau poste.

QUESTIONS DIVERSES :

- Noël des enfants
- Cartes cadeaux des aînés
- Fonds de concours CDCLA : dossier à déposer pour le début d'année 2025
- Horloges astronomiques : installation réalisée par le SIEGE 27
- PLUi : point sur l'avancement de l'élaboration du document